

Assesse: dernière ligne droite des travaux chaussée de Marche - 14-05-2020 18:00:00

Assesse -

Deuxième réunion par vidéoconférence du conseil: on termine la semaine prochaine les travaux de la chaussée de Marche.



Le dossier de construction d'une usine de tarmac est revenu sur le tapis du conseil communal d'Assesse. La demande de permis, par la société Nonet, est arrivée à la commune. Le collège demande au fonctionnaire technique de la Région wallonne de pouvoir réaliser une étude d'incidence. Celui-ci a 20 jours pour voir si le dossier est complet puis 90 jours pour se prononcer sur cette demande. Il faudra ensuite organiser une enquête publique.

La section locale d'Écolo, qui n'est pas favorable à cette construction, souhaite évidemment qu'une telle procédure soit réalisée. En fin de circuit, si le permis est refusé, la société pourra introduire un recours auprès du ministre compétent, Willy Borsus.

En réunion (par vidéoconférence) informelle du conseil communal, le bourgmestre Dany Weverbergh a rappelé l'indépendance du collège et estime ne pas devoir se prononcer tant que la procédure est en cours.

En attendant, dès à présent et jusqu'au milieu de la semaine prochaine, on finalise la chaussée de Marche avec du macadam. Les riverains seront avertis pour éviter un maximum de désagréments.

Aide sociale: pas de hausse de la demande

Après ces précisions, les différents échevins ont fait part des mesures prises pendant la pandémie.

À ce jour, il n'y a pas d'augmentation de la demande d'aide sociale, mais on s'attend à une hausse dans les prochaines semaines. Une dizaine d'enfants vont en crèche, pour une occupation possible de 42. Le centre MENA (mineurs étrangers non accompagnés) est complet.

Côté jeunesse, notons un geste solidaire: celui des jeunes de Maillen qui ont distribué des masques aux plus de 60 ans. Pas de faux espoirs toutefois pour les camps, ni pour les plaines de vacances: on est tributaire des décisions du fédéral.

Réouverture sûre à l'école de Courrière

Tout est en ordre pour la réouverture des écoles et pour l'espace dans les classes. À Courrière, vu le nombre d'enfants, on fera deux groupes de 8.

Pour les 1^{re} et 2^e années du primaire, la réflexion avec les directions d'école se poursuit.

Dans l'enseignement libre, il y a la même volonté de reprise.

Une diminution de l'IPP à l'horizon

La directrice financière Caroline Étienne a fait l'état des finances communales avant les modifications budgétaires. Certaines dépenses seront supprimées comme celles du feu d'artifice du 21 juillet. Il risque aussi d'y avoir une diminution de l'IPP.

Comme on ne perçoit pas de taxe sur les indépendants, difficile de faire plus, si ce n'est le report de la taxe sur la force motrice en 2021 puisque celle-ci a déjà été perçue cette année.

Distribution de masques, mode d'emploi

La Commune d'Assesse a commandé un masque par personne domiciliée sur son territoire. Celui-ci sera offert gratuitement. La Commune est en attente de la livraison et dans l'impossibilité de donner une date.

La distribution suivra ce processus: les masques pour toute personne d'au moins 10 ans seront regroupés par village et par composition de ménage dans une enveloppe nominative, avec un mode d'emploi et une synthèse des décisions gouvernementales.

Il sera possible de déléguer la réception des masques moyennant une procuration sur simple copie de la carte d'identité et de la signature. La distribution sera organisée au minimum en deux jours, suivant les dates qui seront communiquées. Il sera proposé pour les personnes fragilisées une distribution à domicile.

Une autre piste d'approvisionnement est l'achat d'autres masques en pharmacie et dans différents commerces locaux.

Des masques artisanaux, en attendant

En attendant la fourniture des masques par la Commune, les personnes prioritaires peuvent s'adresser au Plan de Cohésion Sociale. Celui-ci coordonne la fabrication et la distribution de masques artisanaux en tissu gracieusement sur base des recommandations du SPF santé.

Les tissus et matériaux nécessaires sont fournis par la Commune à des couturières bénévoles déjà au travail. Ces masques seront distribués en priorité au public qui n'en possède pas encore comme les personnes qui doivent se rendre au travail, qui utilisent les transports en commun, qui ont un suivi médical attesté par leur médecin traitant ou encore les étudiants qui doivent reprendre les cours et les personnes précarisées.

Cette filière dépend uniquement d'une fabrication bénévole, la disponibilité sera donc variable.

Un seul masque artisanal par personne sera distribué sur base de la carte d'identité obligatoire.

La distribution sera organisée au CPAS deux fois par semaine sur rendez-vous uniquement les mardis et jeudis, de 13 h 30 à 15 h 30 en téléphonant de 9 h à 11 h et de 14 h à 15 h, à Laurence Schaers au 0489 234613 (PCS) ou au CPAS à Annick Lissoir 083 615485 ou 0473 44 22 21.

Appel aux bénévoles

Les couturières ou couturiers qui souhaitent se manifester peuvent contacter les mêmes numéros. Même chose pour les personnes qui souhaitent faire un don de tissu, de fil ou d'élastiques.

Il est possible de réaliser ou faire réaliser des masques sur base des tutoriels conseillés par les autorités.

<https://faitesvotremasquebuccal.be>

Freddy GILLAIN (L'Avenir)

X

Lavenir.net veille sur vos données personnelles

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées. **Lire notre politique de confidentialité**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **En savoir plus sur l'utilisation des cookies.** J'accepte